

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Date de la convocation : 11/09/2025

Le jeudi 18 septembre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 17
Présents : 11
Représentés : 2
Absents et excusés : 4
Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Jean-Michel DOYEN, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pascal SANLEFRANQUE, Stéphan POUGET

Représentés : Peggy AMALBERT représentée par Christophe RAYNAUD, Ghislaine GUILLERMIER représentée par Sébastien BRAYLÉ

Excusés : Martine GRANET, Denise STEVENSON, Gérard ASSEMAT, Pierre RUTKOWSKI

Absents :

Secrétaire de séance : Géraldine NOEL

Délibération n°DE_2025_31

Objet : Fixation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public « télécom »

Vu le décret n° 2205-1676 du 27 décembre 2005,
Vu l'état relatif au patrimoine total comptabilisé au 31/12/2023 transmis par Orange,
Vu le coefficient d'actualisation transmis par Orange qui est de 1.609 et qui s'applique selon le calcul suivant :

- $Aérien \text{ Kms} \times 40 \text{ €} \times \text{coefficient d'actualisation pour le calcul de la RODP 2024} = \text{Montant dû pour les artères aériennes}$
- $Souterrain \text{ Kms} \times 30 \text{ €} \times \text{coefficient d'actualisation pour le calcul de la RODP 2024} = \text{Montant dû pour les artères souterraines}$
- $Emprise \text{ au sol } M^2 \times 20 \text{ €} \times \text{coefficient d'actualisation pour le calcul de la RODP 2024} = \text{Montant dû pour les emprises au sol}$

Après en avoir délibéré et par 13 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

Le Conseil municipal,

FIXE selon le détail qui figure dans le tableau ci-dessous pour l'année 2024 le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public dû par Orange à 2 686.44 €

	Patrimoine en km au 31/12/2024	Tarif de base	RODP 2024
Artère aérienne	13.612	40.00 €	876.07 €
Artère souterraine	37.505	30.00 €	1 810.37 €
Emprise au sol	0	20.00 €	0.00 €
TOTAL RODP 2024			2 686.44 €

Fait en séance les jour, an et mois susdits

Le Maire,

Sébastien BRAYLÉ



Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 26/09/2025

Le/La secrétaire
Géraldine NOEL

